

GINER, Marcel et al. *Étude sur les besoins des personnes handicapées en matière de services de bibliothèques publiques au Québec*. Montréal, Confédération des organismes provinciaux de personnes handicapées, 1991. 87 p. + annexes

Robert Allie

Volume 39, numéro 4, octobre–décembre 1993

Les bibliothèques publiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033316ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033316ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Allie, R. (1993). Compte rendu de [GINER, Marcel et al. *Étude sur les besoins des personnes handicapées en matière de services de bibliothèques publiques au Québec*. Montréal, Confédération des organismes provinciaux de personnes handicapées, 1991. 87 p. + annexes]. *Documentation et bibliothèques*, 39(4), 233–234. <https://doi.org/10.7202/1033316ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED),

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru  
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

**CALENGE, Bertrand. *Les petites bibliothèques publiques*. Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1993. 185 p. (Collection Bibliothèques)**

Bien sûr, cette publication s'adresse d'abord aux Français de France. L'auteur est français, il destine son ouvrage d'abord à des Français, il tient compte du contexte social, culturel et législatif de la France. Néanmoins, tous les lecteurs de cet ouvrage, bibliothécaires, édiles municipaux ou autres, qu'ils soient, français ou autres, seront intéressés par les considérations de l'auteur, tous pourront tirer profit de cette lecture. Car, l'ouvrage est fort bien fait, bien écrit, d'accès facile, intelligent.

Après avoir dirigé, plusieurs Bibliothèques centrales de prêt (BCP) et avoir contribué à la création de nombreuses petites bibliothèques, l'auteur assure maintenant la direction de l'Institut national de formation des bibliothécaires.

D'entrée de jeu, l'auteur rappelle ce qu'est la petite bibliothèque publique. Elle «se signale par trois caractéristiques complémentaires: elle dessert un public restreint (moins de 10 000 habitants), elle est enjeu culturel de développement local, elle ne peut fonctionner qu'en symbiose avec un réseau de bibliothèques à un niveau départemental».

Cette définition étant clairement établie, l'auteur propose un premier chapitre essentiel pour faire connaître et aimer la bibliothèque en général et la «petite bibliothèque municipale» en particulier. Qui-conque, bibliothécaire ou autre, doit encore convaincre des personnes, surtout des membres d'un conseil municipal, de l'absolue nécessité de doter la collectivité d'une telle institution, trouvera dans ce chapitre un plaidoyer fort éloquent et cohérent.

Après avoir rappelé la définition de l'UNESCO et celle de la Charte des bibliothèques, élaborée en 1991 par le Conseil supérieur des bibliothèques en France, l'auteur affirme que «la bibliothèque publique a une triple vocation vis-à-vis de sa collectivité: assurer la transmission de la mémoire strictement locale, [...] ouvrir ses

collections au savoir de l'humanité tout entière, [...] conserver le patrimoine documentaire de la commune».

De même, faudra-t-il s'arrêter au deuxième chapitre que l'auteur intitule «Que recherche un lecteur?» et qui, en fait, constitue, lui aussi, un vibrant plaidoyer en faveur de la lecture. À l'aide, entre autres, de judicieuses citations tirées du magnifique ouvrage de Daniel Pennac, *Comme un roman*, l'auteur insiste — avec raison — sur le «plaisir» de la lecture. Il signale que ce plaisir est créé par des choix: «choix du lecteur face à un ensemble de documents qui lui sont proposés, choix de la bibliothèque qui a opéré un tri dans les livres parus au moment de ses acquisitions, choix de présentation et de mise en valeur des documents acquis».

Les six autres chapitres n'apprendront sans doute que peu de choses nouvelles aux bibliothécaires et aux techniciens de la documentation. L'auteur étudie, dans leur ordre chronologique, les opérations habituelles dans toutes les bibliothèques: le choix des collections, la réception des commandes et le kardexage des périodiques, le traitement documentaire, le traitement matériel des volumes, l'ameublement des bibliothèques, l'animation et les relations de la bibliothèque avec le monde scolaire, la gestion et l'informatisation. Tous ces sujets sont familiers pour tous ceux et toutes celles qui ont côtoyé la bibliothéconomie. Même si toutes ces opérations sont expliquées avec une connotation particulière à la France, il est certain que les principes de base sont partout les mêmes et que leur application peut susciter chez le lecteur nord-américain des idées originales.

Ces chapitres peuvent avoir au moins une double utilité. Pour les artisans de ce type de bibliothèques, ils rappellent des vérités peut-être connues mais toujours pertinentes. Ainsi, pour n'en citer qu'une, l'auteur explique pourquoi et comment faire connaître la bibliothèque, assurer sa présence auprès surtout «des publics potentiels qui ne la fréquentent pas encore», en faisant appel à toutes les techniques de la publicité.

Mais ces pages peuvent aussi servir à l'instruction des décideurs municipaux. Il est bon de les informer des moyens

d'offrir un bon service de bibliothèques aux citoyens. Il faut quelquefois leur expliquer qu'une bibliothèque, même «petite» exige la réalisation d'un certain nombre d'opérations relativement complexes.

Enfin, signalons que l'auteur aurait pu éviter certaines répétitions, et par le fait même, réduire le nombre de pages sans pour autant diminuer l'efficacité ou l'intérêt de l'ouvrage. Ainsi, pour ne retenir qu'un exemple, il parle de «pratiques du prêt» et de l'utilité de la boîte à livres (qui s'appelle «chute à livres» au Québec, signale-t-il à la page 76) et il revient sur le même sujet en affirmant que la bibliothèque est au service du public même quand elle est fermée. Et alors, il propose un plan pour la fameuse «boîte à livres» [page 153]. À moins qu'il veuille souscrire à l'affirmation du poète Horace selon lequel «bis repetita placent» (les choses répétées plaisent).

Voilà donc un ouvrage bien fait, susceptible de rendre de nombreux services, un ouvrage fort bien illustré.

**Jean-Rémi Brault**  
Montréal

**GINER, Marcel et al. *Étude sur les besoins des personnes handicapées en matière de services de bibliothèques publiques au Québec*. Montréal, Confédération des organismes provinciaux de personnes handicapées, 1991. 87 p. + annexes.**

Cette étude sur les besoins des personnes handicapées en matière de bibliothèque publique, a comme origine, la Commission d'étude sur les bibliothèques publiques (rapport Sauvageau) de 1987. La dite Commission recommandait la réalisation de sept études. Le ministère des Affaires culturelles (MAC) dans ces *Suites à donner au rapport de la Commission d'étude sur les bibliothèques publiques* (1988) en a retenu quatre, dont celle sur les besoins des personnes handicapées. Compte tenu des aléas de la bureaucratie, ce n'est qu'en 1990-91 que le MAC put financer une telle étude. Elle fut réalisée par une firme privée, INFRAS, sous la direction de la Confédération des organismes provinciaux de personnes handicapées (COPHAN).

L'étude repose sur trois modes de cueillette de l'information : des entrevues individuelles et de groupes, une enquête téléphonique auprès de personnes handicapées et une enquête postale auprès des bibliothèques publiques. Elle avait pour but de dresser un portrait de la situation actuelle, un portrait de la situation souhaitée et de proposer des recommandations pour les rapprocher l'une de l'autre.

Parmi les principaux résultats de l'enquête téléphonique, on apprend que 27 % des personnes handicapées ont fréquenté une bibliothèque publique au cours de l'année. Ce niveau de fréquentation se compare à celui de la population en général. Les usagers handicapés ont été interrogés sur leur satisfaction en regard de quatorze points précis concernant l'aménagement des lieux et les services. Il en ressort une satisfaction générale assez élevée bien que des opinions partagées apparaissent quant à la sensibilisation du personnel aux besoins des personnes handicapées et à la présence des médias substituts et aides techniques. D'ailleurs, plus loin dans l'enquête, en réponse à une autre question, 70 % des personnes handicapées ayant fréquenté une bibliothèque notent un manque de collections adaptées à leur déficience.

Une autre série de questions sur les obstacles à la fréquentation ne nous apprend pas grand-chose puisque aucune des raisons invoquées n'a amené l'adhésion de plus de 25 % des personnes handicapées interrogées. Il en va de même pour les questions portant sur les incitatifs à la fréquentation.

Quelques questions s'adressaient uniquement aux personnes ayant une déficience visuelle. On y apprend que les services de bibliothèques spécialisées (INCA, Magnétothèque, Audiothèque, INLB) sont plus utilisés que les bibliothèques publiques par ces personnes. La satisfaction envers ces organismes est très élevée. De plus, 54 % des personnes ayant une déficience visuelle déclarent être en mesure de lire le braille.

Quant au questionnaire postal adressé aux bibliothèques publiques, 59 % y ont répondu. Sans pouvoir présumer des réponses de celles qui n'y ont pas

répondu, voici tout de même quelques résultats apparaissant dans l'étude. Tout d'abord, il n'y a pas de politique particulière pour le développement des services aux personnes handicapées dans 85 % des bibliothèques. En corollaire, il ne se fait pratiquement pas d'activités de promotion particulières aux personnes handicapées. Par contre, 72 % des répondants disent que l'architecture de la bibliothèque en assure l'accessibilité et 70 % considèrent qu'elle possède des livres adaptés, que ce soit des livres-cassettes, des livres en gros caractères, des livres en braille ou des livres à contenu simplifié. Dans le même ordre d'idée, 70 % des bibliothèques prévoient se procurer des livres adaptés au cours de l'année. En effet, plusieurs bibliothèques signalent qu'elles ont des livres adaptés mais que les collections sont plutôt petites, moins de 500 titres dans la majorité des cas.

Parmi les autres données intéressantes, on notera que 13 % des bibliothèques possèdent des appareils spécialisés et, fait à souligner, 14 % des bibliothèques affirment avoir à leur emploi du personnel handicapé. Ces bibliothèques se retrouvent surtout dans la région de Montréal.

À la lumière de ces données, plusieurs recommandations sont émises dans l'étude. La majorité d'entre elles s'adressent au MAC. Elles touchent l'accessibilité, les collections adaptées, les aides techniques, etc. Toutefois, toutes ces recommandations reposent sur un élément, une participation accrue des personnes handicapées à la vie de leur bibliothèque publique.

### Robert Allie

Office des personnes handicapées du Québec  
Drummondville

---

*JOLIN, Louise et al. 750 livres pour les parents et les enfants. 2<sup>e</sup> éd. Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 1992. 91 p.*

---

L'art d'être parents et éducateurs en général auprès des enfants suppose une bonne connaissance de ce milieu de vie. Aucune école de formation pour parents n'a été à ce jour constituée mais heureuse-

ment une foule de documents paraissent chaque année sur le sujet. Comment s'y retrouver?

L'hôpital Sainte-Justine avait déjà produit en 1983 une première édition du présent répertoire compilé par les mêmes auteurs. À l'époque, il s'agissait d'un instrument de travail consistant en un choix très large de documents présents dans la bibliothèque de l'institution.

Pour faire suite aux demandes répétées du public, principalement pendant «la semaine de l'enfant» qui se tient chaque année à l'hôpital, le Service des publications de l'hôpital Sainte-Justine a décidé de réaliser cette brochure plus agréable à manipuler que les photocopies de la première édition.

Il s'agit d'une bibliographie sélective de 750 documents récents en langue française : 500 livres pour les parents et intervenants et 250 livres pour les jeunes. Il faut comprendre que le choix des titres est orienté par les besoins du milieu hospitalier. Dans la mesure du possible, les auteurs ont privilégié l'édition québécoise, un bon point pour cet ouvrage qui reflète ainsi la réalité nord-américaine.

Dans la première partie, les auteurs présentent leurs titres en fonction de quatre grandes divisions : maternité ; développement de l'enfant ; relations parents-enfants ; enfant en difficulté.

La deuxième partie suggère des livres pour les jeunes regroupés par thèmes et selon l'âge des lecteurs (des plus jeunes aux plus vieux). Les livres dits «documentaires» sont placés, s'il y a lieu, en début de rubrique. On y trouve des livres sur la naissance, la mort, le développement de l'enfant, les relations familiales, la sexualité, les agressions, le divorce et les familles reconstituées, le corps, la santé, la maladie, etc.

À la fin de la publication, on trouve un seul index, un index sujets commun aux deux parties. Cet index utile pour trouver des titres sur un sujet précis renvoie cependant au thème et non à la page précise concernant le sujet. Par exemple, si nous cherchons un livre sur le zézaïement, l'index nous renvoie à la page 68 (thème: